

❖ Les polders

■ Présentation

Un polder désigne une terre artificielle conquise sur la mer ou sur une autre étendue d'eau grâce à des digues, des barrages et dont le niveau est inférieur à celui de la mer. Les polders sont réalisés par drainage provoquant l'assèchement de marais, de lacs, ou de zones littorales. En baie, ils s'étendent sur près de 3000 hectares, essentiellement à l'ouest du Couesnon, et forment un vaste ensemble paysager composé de parcelles géométriques et parcourus de digues plantées de peupliers et de canaux de drainage.

Ils constituent la trace la plus visible de l'intervention humaine sur le site et matérialisent la lutte de l'homme contre la mer. Les polders ont connu une exploitation différente au fil des siècles en fonction du contexte économique agricole. D'abord tournés vers les cultures céréalières, maraichères et fourragères, ils s'orientent ensuite vers l'élevage avec la chute du prix du blé (fin XIX^{ème}). Les années 1960 marquent un nouveau tournant avec l'arrivée du maïs qui devient rapidement l'une des principales cultures.



Les polders de l'ouest

© M. Rapillard

■ Historique

Le développement qui suit est tiré de l'ouvrage « Marais maritimes et estuaires du littoral français » rédigé par Fernand Verger (2005). Les polders de la baie ont été gagnés principalement sur l'ancien

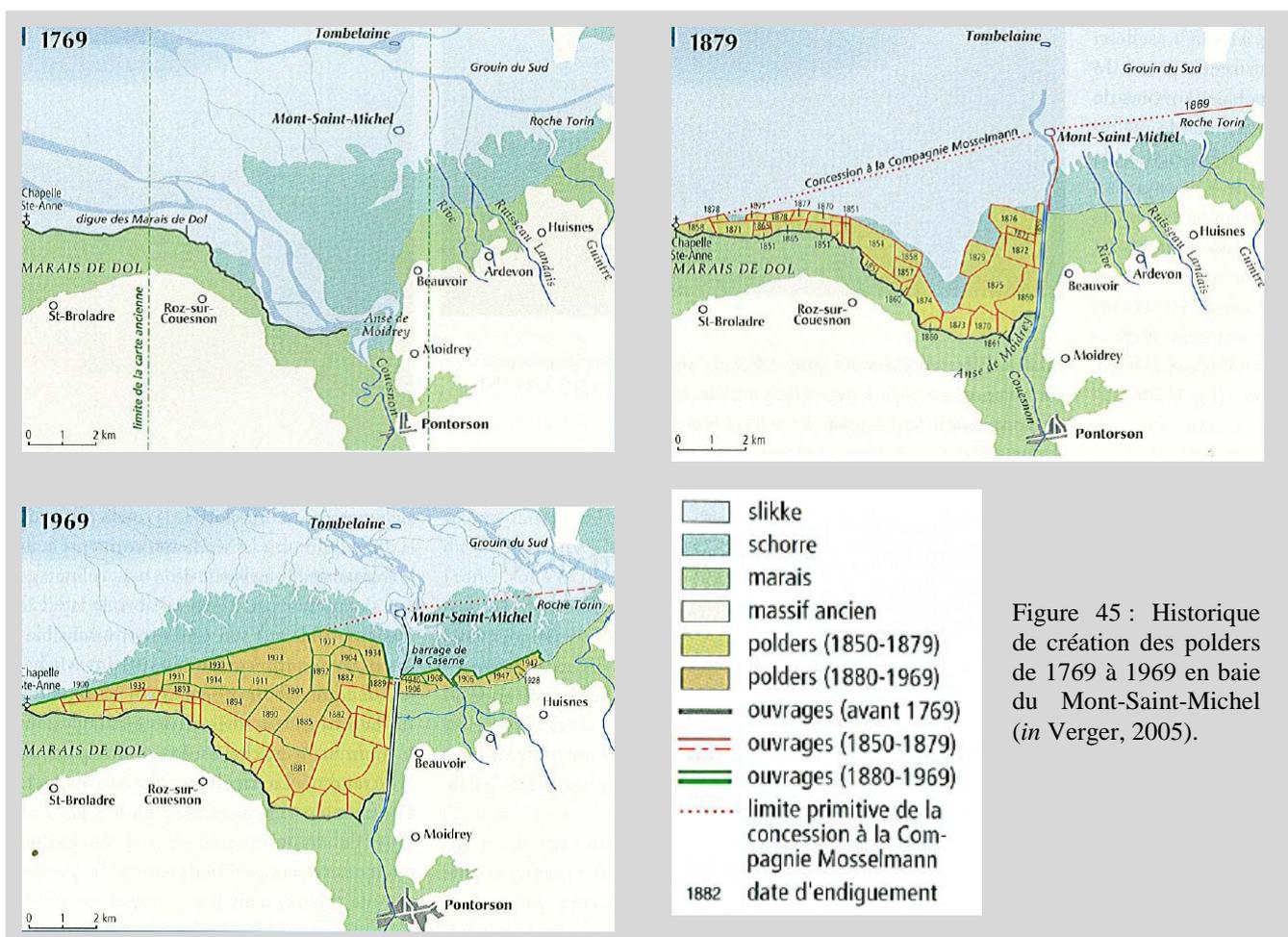


Figure 45 : Historique de création des polders de 1769 à 1969 en baie du Mont-Saint-Michel (in Verger, 2005).

champ de divagation du Couesnon. De petits endiguements ont été pratiqués avec succès dès 1851 le long de la digue de Bretagne. Ce n'est véritablement qu'après la canalisation du Couesnon, depuis l'anse de Moidrey jusqu'au Mont-Saint-Michel, que les polders se multiplient, grâce à l'action de la compagnie Mosselmann qui avait obtenu en 1856 la concession d'endiguage à condition de mener à bien la canalisation du Couesnon. Celle-ci fut achevée en 1863. La concession primitive accordée à la Compagnie Mosselmann qui deviendra la Compagnie des polders de l'ouest, était limitée vers le nord à une ligne unissant la chapelle Sainte-Anne à l'extrémité septentrionale du Mont, à l'ouest du Couesnon. A l'ouest, les étendues qui ne balayaient plus le Couesnon après sa canalisation furent progressivement transformées en polders. En 1860, la construction d'une chaîne de pierre submersible à partir de la Roche-Torin en direction du Mont est construite.

En 1878-1879, une digue route insubmersible longue de près de deux kilomètres fut construite afin d'unir le Mont-Saint-Michel et le continent. A l'ouest du Couesnon, les endiguements se sont poursuivis jusqu'à la construction en 1934 du polder Tesnières par la Compagnie des polders de l'ouest. Enfin, le barrage de la Caserne fut construit sur le Couesnon en 1968-1969. Il avait pour objet de favoriser le drainage des marais riverains du Couesnon et de soustraire à la submersion saline les terrains de l'anse de Moidrey.

Tous ces polders ont été créés à des fins agricoles mais leur utilisation n'était toutefois pas immédiate. En effet, suite aux travaux de poldérisation, une année était nécessaire pour assécher et dessaler les sols tandis que la mise en culture pouvait s'effectuer deux années plus tard.



La dernière digue des polders © A. Mauxion

■ L'agriculture et son évolution récente

La vocation première des polders fut la production agricole et plus particulièrement les cultures céréalières, maraichères et fourragères. A la fin du XIX^{ème} siècle, le prix du blé s'effondre et amène les agriculteurs à se tourner vers l'élevage. Le cheptel augmente alors régulièrement. En 1945, chaque ferme possède en moyenne 20 chevaux. C'est « l'âge d'or » des prairies permanentes qui représentent 58 % de l'occupation du sol en 1952. De fait, c'est également une période favorable à l'avifaune qui bénéficiait alors de vastes ensembles prairiaux pour s'alimenter, voire se reproduire. Ensuite, la tendance s'inverse assez rapidement, plutôt



Culture de salades © M. Mary

lentement jusqu'en 1960, puis rapidement après 1965, date de l'arrivée du maïs qui devient la culture principale. A cette époque, alors que le rendement moyen des céréales dans la Manche s'élève à 65 quintaux à l'hectare, les polders permettent d'en obtenir 85 à 100 quintaux (Mauxion, 2009). En 1973, les prairies n'occupent plus que 25% au bénéfice des cultures qui occupent le restant. La prime à la cessation d'activité laitière encourage alors les paysans à se tourner vers les céréales. **En 1995, les prairies n'occupent plus qu'environ 5% de l'espace** (Legrand, 1995, *in* Mauxion, 1996) **et en 2008, la part dédiée à l'élevage sur les polders ne représente plus que 1%** (Mauxion, 2009).

■ La gestion hydraulique

Classiquement, on distingue les polders bretons, situés à l'ouest du Couesnon, des polders normands en rive est du Couesnon. L'emprise de la Zone de Protection Spéciale ne concerne que les polders de l'ouest.

❖ *Les polders de l'ouest*

La gestion hydraulique est assurée par l'association syndicale des polders de l'ouest du Couesnon (ASPOC), créée en 1979, dont la vocation est triple (protection contre la mer, entretien d'un réseau d'eau douce non traitée à des fins domestiques et évacuation des excédents d'eau vers le Couesnon). Cette association regroupe 44 propriétaires représentant 2232 ha.

L'eau collectée dans les réseaux d'assainissement est évacuée directement vers le Couesnon par deux exutoires :

- ✓ le canal de ceinture de la digue qui évacue les eaux en aval immédiat du barrage de la Caserne par deux canalisations munies de portes à flot,
- ✓ le canal principal qui communique directement avec le Couesnon par l'intermédiaire d'une porte à flot.

Le canal principal a été équipé plus en amont, en 1993, d'une station de pompage et d'un dispositif de vanne verticale permettant d'isoler efficacement le canal de l'influence du Couesnon. L'objectif de cette installation est de permettre le maintien d'un niveau d'eau minimum dans le canal entre mars et septembre et d'évacuer les excédents d'eau en automne au moment des récoltes.

La quasi-totalité des polders de l'ouest sont exploités pour la culture de plein champ et des céréales. Les cultures légumières représentent 60 % de la surface. Il s'agit principalement de carottes, d'oignons, de pommes de terre, de poireaux, de salades, de betteraves et de navets. Les céréales et protéagineux représentent 40 % de l'occupation du sol et sont représentés essentiellement par le blé, le maïs et les pois.

❖ *Les polders de l'est*

La gestion hydraulique des polders situés à l'est du Couesnon est également assurée par l'ASPOC. Ils peuvent être divisés en trois secteurs :

- ✓ Les polders situés les plus à l'est, drainés par le canal de la Guintre détourné en 1882, qui évacue les eaux gravitairement au niveau de la Roche Torin. Ce canal est muni d'une porte à flot à son débouché en mer ;
- ✓ Les polders de Saint-Avit : ces polders sont drainés par deux stations de pompage qui évacuent les eaux directement en mer ;
- ✓ Le polder assaini par le ruisseau du syndicat.

■ Le patrimoine naturel

Aujourd'hui le caractère de zone humide des polders a donc disparu en quasi-totalité. L'assainissement hydraulique a été précoce et s'est intensifié ces dernières années. Ceci s'est traduit par un appauvrissement écologique et une diminution de l'attractivité du site pour les oiseaux.

Quelques parcelles de prairies naturelles, à proximité de la chapelle Sainte-Anne sur les polders de premier rang, présentent encore un intérêt écologique, notamment botanique : elles possèdent quelques faciès sous influence maritime comme en atteste la présence de Salicornes, du Jonc de Gérard et de la Lâche étirée (Mauxion, 2009). De manière générale, les polders de premier rang peuvent jouer un rôle intéressant pour les oiseaux étant donné qu'ils forment une zone de transition entre les herbues et les terres intérieures. Les polders les plus à l'est, à proximité de la réserve de chasse maritime, accueillent la nuit tombée des canards qui viennent s'y nourrir.

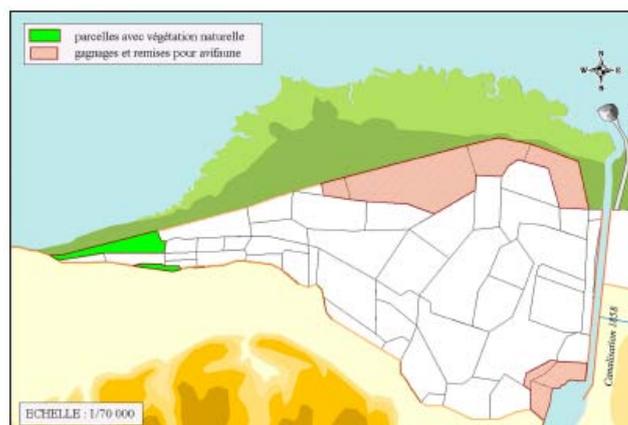


Figure 46 : Zones d'intérêt écologique dans les polders (Source : Etude d'impact dur projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel).

Dans le secteur de la chapelle Sainte-Anne, on compte deux lagunes de création récente qui abritent une diversité floristique intéressante. La végétation aquatique y est bien représentée, notamment par l'Oenanthe de Lachenal et le Polypogon de Montpellier, espèce protégée en Basse-Normandie. Des Characées (*Chara. sp*) ont également colonisées les lieux. Les pentes accueillent une flore apparentée aux pelouses calcaires comme l'Orobanche pourprée et la chlore ou centauree perfoliée. Le pélodyte ponctué, espèce protégée, s'y reproduit. Enfin, ces lagunes peuvent jouer le rôle de refuge pour certains oiseaux fatigués ou déroutés à la suite de tempêtes (Mauxion, 2009).

Enfin, non loin de la ferme du polder Colombel, on trouve une roselière dense, enserrée par une double digue. Ce secteur, où la végétation évolue librement, constitue un habitat de reproduction privilégié plus par plusieurs espèces d'oiseaux telles que le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*). Des populations de Rainettes verte et Tritons ponctués y trouvent également refuge. Ce dernier, en limite de répartition occidentale, présente ici sa seule station du nord de l'Ille-et-Vilaine.

■ Le patrimoine ornithologique

L'évolution de l'agriculture des dernières décennies a considérablement fait perdre l'intérêt des polders pour les oiseaux. Les transformations successives du paysage (arasement de haies, intensification des pratiques et drainage) ont modifié en profondeur les peuplements aviaires. Parmi les changements les plus spectaculaires, la disparition de l'Oie rieuse (*Anser albifrons*) et du Combattant varié (*Philomachos pugnax*) en hivernage sont significatifs.

La présence des vasières autour du Mont, utilisées comme dortoir, et l'abondante nourriture disponible dans les prairies des polders assuraient des conditions idéales pour le stationnement hivernal de l'Oie rieuse. A cette époque, le site accueillait quelques dizaines couramment à quelques centaines plus rarement d'oiseaux selon les conditions météorologiques avec un maximum de 2000 en 1979 (Beaufils, 2001). La mise en culture progressive des prairies et la circulation des engins agricoles ont perturbé les oies qui ont alors déserté peu à peu les polders, pour finir par en disparaître définitivement. Le dernier stationnement



Oies rieuses

© M. Van del Tol

d'importance remonte à 1982. A partir de 1983, les hivernages se limitent à quelques individus pour finir par disparaître complètement en 1988.

Le Combattant varié a lui aussi cessé d'hiverner dans les polders de la baie pour les mêmes raisons que l'Oie rieuse. La ZPS représentait, jusqu'à sa disparition, le seul site français d'hivernage de l'espèce. De même, le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) n'est plus observable actuellement sur les polders alors que plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus hivernaient dans les années 80 (Boret *in* Beaufils, 2001).

❖ *Espèces nicheuses*

Actuellement, les nicheurs sont essentiellement représentés par les passereaux. Un travail réalisé en 1994 a permis de mettre en lumière la reproduction de 26 espèces dans les polders, nombre à comparer avec les 63 espèces reproductrices des marais et les 47 identifiées dans le bocage (Constant *et al.*, 1994). Il s'agit d'espèces relativement communes au bocage d'une part et aux herbues d'autre part. Toujours d'après Constant *et al.*, la richesse stationnelle de l'avifaune reste identique dans le bocage et le marais de Dol et diminue de près de 50% dans les polders.

Parmi les espèces emblématiques des polders figure le Bruant proyer (*Miliaria calandra*), espèce typique des milieux ouverts où alternent champs cultivés, prairies et marais. Quelques couples s'y reproduisent. Cette espèce est considérée comme en déclin au niveau national et il se pourrait bien que ce soit également le cas en baie. La disparition des prairies, l'arrachage des haies et l'intensification de l'agriculture sont autant de menaces qui pèsent sur le devenir de ce passereau. On retrouve également le Bruant proyer en hivernage, formant des bandes plus ou moins importantes, de quelques dizaines d'individus.

Les peupleraies des polders constituent l'habitat de reproduction du Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*) et accueillent probablement quelques couples (Mauxion, 1996 *in* Beaufils, 2001). Ces mêmes peupleraies constituent également l'habitat de reproduction du Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) dont Mauxion (*in* Beaufils, 2001) estime la population à 4 couples entre la chapelle Sainte-Anne et le Mont-Saint-Michel.

❖ *Espèces hivernantes et migratrices*

Comme expliqué précédemment, les polders ont perdu de leur intérêt pour l'hivernage ou les haltes migratoires de nombreuses espèces. Plusieurs espèces de passereaux peuvent y hiverner parmi lesquelles le Bruant proyer ou la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*). Au niveau des limicoles, seuls le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) et le Courlis cendré (*Numenius arquata*) sont parfois observés en hiver mais de manière peu significative.

Les polders jouent en revanche un rôle important pour l'hivernage des rapaces. On peut y observer le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) qui utilisent le secteur comme zone de chasse. Une espèce d'intérêt communautaire les utilise comme secteur de chasse et dortoir : le Faucon émerillon (*Falco columbarius*) dont une petite population estimée à 5-10 individus hiverne donc en baie. Enfin, les Goélands argentés (*Larus argentatus*) se rassemblent le soir sur site formant des dortoirs conséquents.



Bruant proyer

© Y. Toupin



Faucon émerillon

© A. Audevard

■ Lien avec les fiches Espèces Natura 2000 :

Espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I (A.1) ou concernées par l'article 4.2 (4.2) de la directive Oiseaux	Code Natura 2000
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

A.1 Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	A 098
A.1 Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A 081
4.2 Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	A 160
4.2 Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A 179